

# Consultation

Expérimentation de l'IA auprès des  
fonctions support et soutien de  
l'Université Toulouse - Jean Jaurès



# Présentation de l'université

---

- L'Université Toulouse Jean Jaurès (UT2J) est un établissement renommé de l'enseignement supérieur et la recherche, spécialisé dans les sciences humaines et sociales, les arts, les lettres et les langues.
- Elle comprend 5 unités de formation et de recherche, 5 instituts (dont 2 IUT) et 3 écoles internes. Elle accueille plus de 32 000 étudiants et est présente sur 7 sites (dont 3 à l'international).
- L'université emploie :
  - 1200 enseignants et enseignants-chercheurs
  - 800 personnels BIATSS (personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et Santé)

➤ Pour en savoir plus : <https://www.univ-tlse2.fr/>

- La France structure l'écosystème de l'IA dans l'enseignement supérieur par des dispositifs nationaux (plan France 2030, clusters IA, Data-centres). En particulier, notre université est membre du Cluster IA ANITI, et depuis le sommet pour l'action sur l'Intelligence Artificielle, membre de l'Alliance Etablissements - Mistral AI - le réseau EdTech France
- Depuis plusieurs mois, notre établissement a ouvert un chantier important autour de l'intelligence artificielle. À ce titre, un groupe de travail (GT IA) sera installé en 2025-2026 avec pour mission d'identifier les opportunités offertes par l'IA et de formuler des recommandations concrètes pour un usage responsable au service de notre communauté universitaire. Une charte des usages est en cours d'élaboration.

Dans le cadre de l'Alliance, notre établissement s'est positionné sur deux expérimentations qui alimenteront le GT IA :

- l'expérience étudiante
- l'expérience enseignement

**Notre établissement s'engage en plus dans une expérimentation interne pour les personnels Biatss de l'établissement qui fait l'objet de cette consultation.**

## ➤ **S'adapter à la diversité des métiers et des usages**

Les personnels Biatss se mobilisent sur des métiers riches et très diversifiés. L'IA doit répondre à des besoins très variés selon les services, les fonctions et les processus.  
(exemple de référentiel métier : <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>)

## ➤ **Respecter les cadres normatifs**

L'usage de l'IA doit s'inscrire dans le respect du RGPD, la SSI (Sécurité des systèmes d'information), la souveraineté et intégrer une gestion rigoureuse des données sensibles. Les usages devront aussi respecter notre charte (en cours d'élaboration).

## ➤ **Favoriser l'accompagnement et faciliter l'appropriation**

Les niveaux de connaissance de l'IA sont très hétérogènes et expose l'établissement à des risques d'utilisation inadaptée. La réussite dépend d'un soutien humain fort, reposant sur la pédagogie et le temps nécessaire à l'acculturation.

➤ **S'engager dans la responsabilité environnementale**

Les solutions d'IA doivent être évaluées au regard de leur impact écologique et énergétique. La sensibilisation et la formation aux usagers doit intégrer les bonnes pratiques d'utilisation de l'IA (ex : éviter les usages avec peu de valeurs ajoutées qui consomment des ressources)

➤ **Eviter une « déshumanisation »**

Il est essentiel de mesurer les bénéfices et de rester vigilant sur l'automatisation et la transformation des tâches, afin d'éviter une « déshumanisation ».

**S'engager dans une démarche expérimentale d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour les équipes administratives et initier un parcours de formation**

✓ **Conditions de travail, modernisation et gains d'efficacité**

L'IA peut faciliter des tâches « irritantes » répétitives et chronophages (gestion des dossiers, réponses aux questions récurrentes, extraction de données...), permettant aux personnels administratifs de se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée.

Une expérimentation favorise l'émergence de nouveaux usages et l'adaptation des processus existants, contribuant à la modernisation de l'action publique et universitaire.

## **S'engager dans une démarche expérimentale d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour les équipes administratives et initier un parcours de formation**

### **✓ Appropriation, acculturation et évolution des compétences**

Tester l'IA dans le cadre administratif permet de former les agents, d'accompagner la montée en compétence, de clarifier les impacts sur les métiers et de développer une culture commune autour du numérique.

Les ateliers, retours d'expérience et analyses réflexives issus de l'expérimentation renforcent l'appropriation de nouveaux outils et un dialogue transversal.

Un plan de sensibilisation / formation, déployé par la MIN et accessible pour tous à terme dans le cadre de notre plan de formation, permettra de partager une culture et des compétences communes sur les apports et les risques de l'usage de l'IA.

Une priorisation sera donnée aux équipes qui s'engageront dans l'expérimentation.



**S'engager dans une démarche expérimentale d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour les équipes administratives et initier un parcours de formation**

✓ **Innovation responsable et cadre de confiance**

Une démarche expérimentale permet de tester la technologie dans un cadre maîtrisé, d'identifier les risques (souveraineté, biais, sécurité, conformité RGPD), d'intégrer la dimension éthique et développement durable dès la conception et d'élaborer une charte interne dédiée à l'IA.

Engager une telle démarche nous offre des bénéfices d'innovation, de transformation des pratiques, de gestion des risques et de valorisation collective, tout en préparant au mieux les personnels administratifs aux évolutions à venir du secteur public.

# Formation des personnels

---

Un parcours de formation des personnels est en cours d'élaboration. Il sera organisé par la DRH et la Maison de l'image et du Numérique (MIN).

Pour les personnels Biatss, des actions de formation seront organisées pour partager une culture commune et des connaissances de base (définition de l'intelligence artificielle, humain vs l'IA, fonctionnement d'une IA, potentiel, biais et limites des IA, opportunités et menaces, craintes et interrogations, exemples d'usages...). Ces formations seront proposées à l'ensemble des personnels (personnels volontaires à l'expérimentation en priorité).

➤ **Le prestataire retenu sera informé sur ces formations internes proposées. Nous ne prévoyons pas qu'il intervienne.**

# Description des prestations attendues 1/2

---

L'université souhaite expérimenter l'introduction de solutions en intelligence artificielle (IA) dans plusieurs services administratifs Biatss volontaires. L'objectif est d'identifier et tester les processus pouvant bénéficier d'amélioration des conditions de travail et d'efficacité collective et individuelle.

Dans cet objectif, le prestataire retenu aura pour missions :

- **L'identification des processus** : Diagnostic des processus métiers où l'IA pourrait apporter des améliorations (conditions de travail, efficacité, simplification, fiabilisation).
- **La proposition d'outils** : Sélection d'outils IA déjà disponibles conformes aux normes et au cadre réglementaire de l'enseignement supérieur et la recherche en particulier de notre établissement (RGPD, sécurité, éthique du numérique... en privilégiant les outils mis à disposition par l'état, l'Europe, les universités...)
- **L'accompagnement et la formation** : Animation de séances de formation sur les outils choisis pour les équipes impliqués, accompagnement au changement et appropriation des outils.

# Les livrables attendus

---

- Un questionnaire simple pour que les équipes qui souhaitent être volontaires se positionnent
- Une méthodologie pour identifier les « irritants » et les processus des équipes volontaires pour lesquels des outils d'IA pourraient être pertinents
- Une analyse formalisée et argumentée des « irritants » priorisés à retenir pour la mise en œuvre de l'expérimentation après la phase d'analyse des processus des services volontaires
- Une proposition d'outils d'IA conformes aux normes et au cadre réglementaire de l'université et répondant aux « irritants » analysés
- La formation et l'accompagnement des services volontaires pendant la phase d'expérimentation des outils IA
- Une formalisation du retour d'expérience des équipes, un bilan de l'expérimentation avec des préconisations pour la suite.
- Un reporting régulier sur l'avancement des différents travaux menés par le prestataire

## Description des prestations attendues 2/2

---

L'université souhaite expérimenter l'introduction de solutions en intelligence artificielle (IA) dans plusieurs services administratifs Biatss volontaires. L'objectif est d'identifier et tester les processus pouvant bénéficier d'amélioration des conditions de travail et d'efficacité collective et individuelle.

Dans cet objectif, le prestataire retenu aura pour missions :

- **Le suivi de l'expérimentation** : Élaboration d'un protocole d'évaluation (questionnaire, entretiens, indicateurs...), suivi des retours d'expérience et rédaction d'un bilan.
- **L'animation et la coordination** : Présence lors des séminaires, préparation de la communication avec les volontaires, coordination du projet.

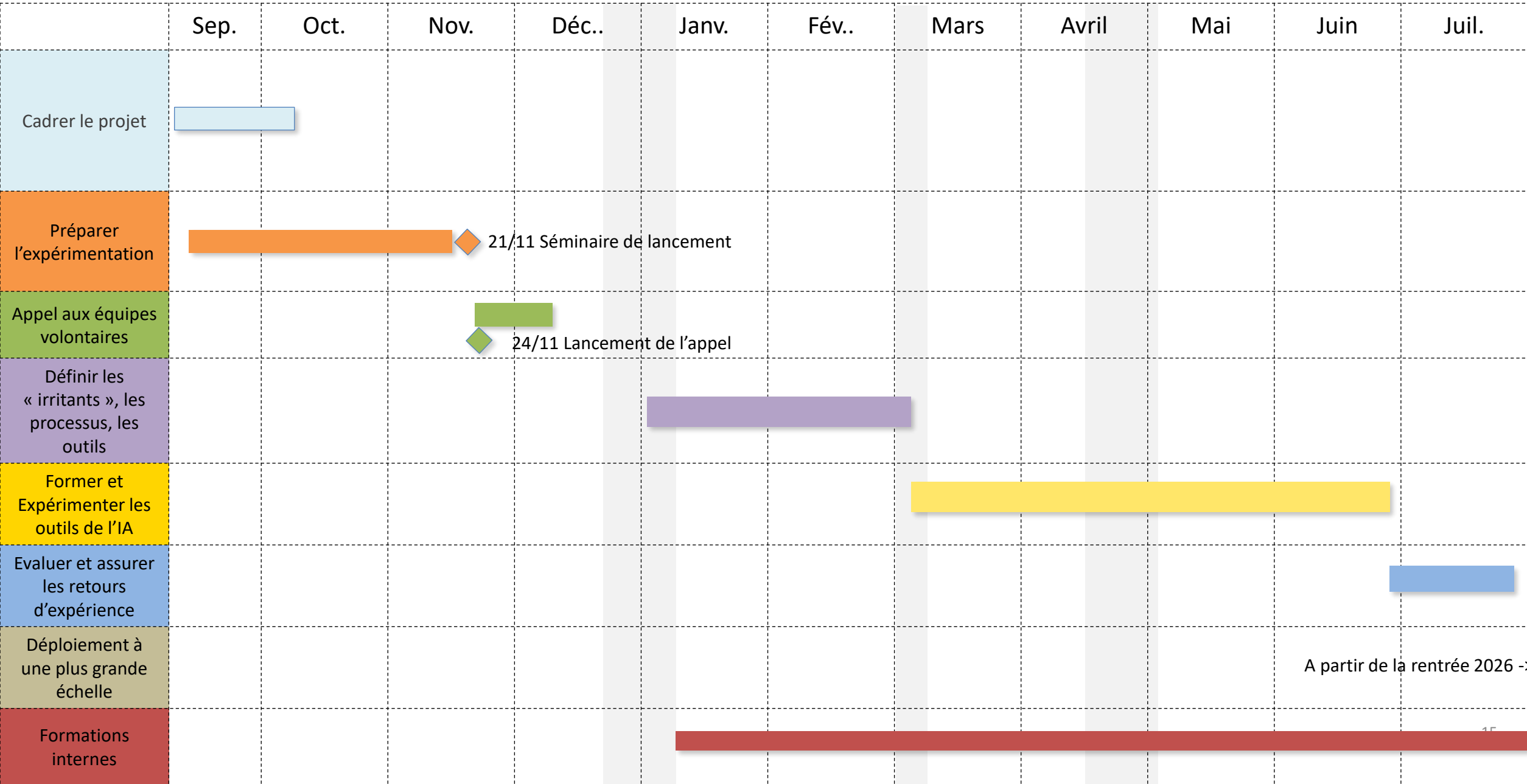
# Périodes clefs de l'expérimentation

| Actions                                                                                                                                                                 | Période                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Réunion de cadrage de l'intervention du prestataire retenu                                                                                                              | Semaine du 10/11         |
| Séance de préparation du séminaire entre la direction et le prestataire                                                                                                 |                          |
| Séminaire avec l'encadrement BIATSS (120 pers.) : introduction à l'IA, présentation du projet par la direction et du parcours de formation avec présence du prestataire | Matin du 21/11/2025      |
| Appel aux équipes volontaires                                                                                                                                           | 24/11/2025 au 12/12/2025 |
| Choix des équipes retenues pour l'expérimentation (avec conseils du prestataire)                                                                                        | 15/12/2025 au 19/12/2025 |
| Identification des irritants, processus et outils par le prestataire avec les équipes volontaires                                                                       | Janvier à février 2026   |
| Arbitrage des processus et validation des outils à expérimenter                                                                                                         | Fin février              |
| Formation, accompagnement aux outils IA par le prestataires et expérimentation des équipes volontaires                                                                  | Mars à juin 2026         |
| Évaluation et bilan par la direction avec le prestataire                                                                                                                | Juillet 2026             |

# Macro Planning prévisionnel

2025

2026



A partir de la rentrée 2026 ->

# Points spécifiques et critères d'évaluation 1/2

---

- ❖ **La compréhension du besoin et l'adaptabilité à notre environnement**
- ❖ **Méthodologie proposée** : Clarté et pertinence de la démarche d'identification des processus, outils de pédagogie et d'accompagnement, dispositifs de mesure d'impact.
- ❖ **Conformité réglementaire** : Expérience du prestataire en matière de conformité RGPD, gestion des données sensibles, souveraineté, sécurité informatique et respect de l'éthique du numérique.
- ❖ **Expertise sectorielle** : Références de projets similaires en environnement universitaire ou public.
- ❖ **Expertise technique** : Connaissance des outils AI (apports et limites) adaptée aux usages administratifs et respectant les cadres de la fonction publique (RGPD, sécurité, souveraineté...)



## Points spécifiques et critères d'évaluation 2/2

---

- ❖ **Qualité de l'accompagnement** : Dispositifs pertinents de formation, capacité à s'adapter à différents niveaux de compétences et de maturité numérique.
- ❖ **Capacité à mobiliser et accompagner le changement** : Stratégies pour « l'embarquement » des équipes volontaires, outils de suivi et d'évaluation continue.
- ❖ **Adaptabilité et innovation** : Propositions originales ou innovantes dans la mise en œuvre, adaptabilité aux spécificités de l'université et des Biatss.
- ❖ **Capacité à produire des indicateurs de réussite** pour mesurer l'impact de l'expérimentation (ex : temps gagné, perception du bien-être, réduction des erreurs, satisfaction des personnels...).

# Calendrier de la consultation

| Phases de la consultation                         | Dates clefs                        |
|---------------------------------------------------|------------------------------------|
| Envoi du cahier des charges                       | À partir du 17 octobre             |
| Réponse des prestataires                          | Avant le 3 novembre 12h            |
| Entretien oral avec les candidats présélectionnés | Entre le 5/11 et 7/11              |
| Sélection du prestataire                          | Notification au plus tard le 10/11 |

# Votre réponse

---

Une proposition technique et commerciale est attendue, comprenant :

- **La présentation du prestataire et des références similaires**
- **La compréhension de la demande**
- **La méthodologie d'intervention** sur les différentes périodes clefs et le planning proposé
- **Le dispositif de retour d'expérience** et / ou des exemples de questionnaires proposés avec des indicateurs
- **Le(s) CV du/des intervenant(s)**
- **Le devis détaillé et l'estimatif financier**
  - ☐ Le chiffrage sera établi sur la base **d'une expérimentation portant sur dix équipes volontaires** (lot initial). Le titulaire devra également proposer **des options sous forme de lots supplémentaires**, chacun correspondant à l'intégration **de cinq équipes volontaires supplémentaires**.

➤ Les offres seront classées en fonction des critères d'évaluation ci-dessous :

Prix : 50 % ; Compréhension et maîtrise du contexte : 10 % ; Expertise sur ce type de projet : 20 % ; Respect du calendrier demandé : 10 % ; Pertinence des intervenants : 10 %

Merci d'adresser votre réponse avant le **03/11/2025 12h** :

À l'attention de M. le Directeur Général des Services

Alain Dintilhac

  : [direction.generale\\_des\\_services@univ-tlse2.fr](mailto:direction.generale_des_services@univ-tlse2.fr)

Dossier suivi par : Emmanuel Méterreau,

Directeur Général des Services adjoint

  : [emmanuel.meterreau@univ-tlse.fr](mailto:emmanuel.meterreau@univ-tlse.fr)